



Conseil national
de l'information statistique

S

Paris, le 6 décembre 2022 n°165 /H030

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête globale transports

Type d'opportunité : Renouvellement d'opportunité

Périodicité : Infra-annuelle

Demandeur : Ile-de-France mobilités

Au cours de sa réunion du 1 décembre 2022, la commission Démographie et Questions Sociales a examiné le projet d'enquête globale transport.

L'Enquête Globale Transport (EGT) est une enquête d'initiative régionale permettant d'alimenter la définition des politiques publiques et de répondre à un besoin technique concernant la définition des politiques de transport en Île-de-France. L'enquête s'inscrit dans le cadre général des enquêtes ménages déplacements en France et est réalisée selon une méthodologie inspirée des enquêtes mobilité certifiées Cerema. La principale spécificité de l'EGT par rapport aux autres enquêtes ménages est qu'elle recouvre l'ensemble du territoire francilien, alors que la plupart des enquêtes ménages classiques se limitent aux zones denses des agglomérations.

L'EGT est la seule enquête portant sur la mobilité quotidienne des Franciliens pour l'ensemble des modes. L'enquête permet de recueillir tous les déplacements réalisés la veille de l'enquête, quel que soit le mode de déplacement utilisé. Les résultats de l'EGT sont utilisés pour construire des lois comportementales nécessaires aux modèles de prévisions des déplacements et de trafic, lesquels sont utilisés pour évaluer et dimensionner les projets d'infrastructures et les services de transport. Le modèle développé par Île-de-France Mobilités est utilisé pour anticiper la fréquentation des nouvelles infrastructures, choisir le mode de transport adapté, dimensionner les projets. Ces prévisions de fréquentation sont aussi utilisées pour l'évaluation socio-économique des projets qui est réalisée pour les enquêtes d'utilité publique de projets d'infrastructures. Les modèles établis sur la base des comportements observés par l'EGT ont ainsi servi à la conception de l'ensemble des projets inscrits dans le contrat de plan Etat-Région et du Grand Paris Express. Les résultats des EGT sont indispensables à l'élaboration des politiques publiques en lien avec la mobilité ainsi qu'à leur évaluation. L'EGT permet une analyse des déplacements à l'échelle des territoires de l'Île-de-France, répondant ainsi à une demande croissante des collectivités franciliennes concernant l'évolution et la compréhension des comportements de mobilités sur leur territoire. En termes de politiques de déplacements, l'EGT constitue la référence pour l'élaboration et l'évaluation des planifications régionales en lien avec la mobilité élaborées par l'Etat, la Région Île-de-France ou Ile-de-France mobilités, telles que le Schéma directeur de la région Île-de-France, le Plan de mobilité et le Contrat de plan Etat-Région.

Le questionnaire de l'EGT est constitué d'un ensemble de questions relatives aux caractéristiques du ménage et du logement. Les déplacements et trajets effectués par l'individu la veille de l'enquête sont demandés pour obtenir un recensement exhaustif de la succession des déplacements réalisés la veille du jour de l'enquête afin de construire un « schéma des déplacements ». Ensuite, l'enquête

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Secrétariat général du Cnis. Timbre H030 - 88 Avenue Verdier, CS 70058, 92541 MONTROUGE CEDEX. Tél. 01 87 69 57 02 – secretariat-general@cnis.fr – www.cnis.fr

recueil des informations détaillées sur chaque déplacement : motifs, modes, origines, destinations, heures de départ et d'arrivée.

L'enquête est réalisée auprès de ménages ordinaires résidant en Île-de-France. Il est envisagé, sur une des années de collecte, d'enrichir la base de l'échantillon de tirage initial par des adresses permettant d'enquêter des étudiants en résidences universitaires ou des personnes résidant en foyer de jeunes travailleurs. Sous réserve de l'accord du Comité du Label, l'échantillon pourrait être tiré par l'Insee dans le fichier Logements de FIDELI. Le taux d'échantillonnage final de l'enquête, au bout de 5 ans, sera de 0,4% des individus franciliens, soit 40 000 personnes enquêtées, réparties sur la période 2023-2027, avec un minimum de 5 000 enquêtés au niveau départemental.

Il est traditionnellement demandé dans l'enquête EGT que l'ensemble des personnes du ménage soient présentes au domicile lors du rendez-vous avec l'enquêteur, afin de répondre au questionnaire. La durée du questionnaire est variable, mais a été estimée en moyenne à moins de 35 minutes pour le premier répondant puis environ 20 minutes par personne pour les répondants suivants lors de la dernière EGT. Une enquête peut donc durer jusqu'à deux heures pour les grands ménages.

La gouvernance de l'enquête s'articule autour d'un comité technique, d'un comité scientifique, et d'un groupe de travail de l'Observatoire de la mobilité en Île-de-France.

L'enquête permet de réaliser annuellement les chiffres clés pour l'évaluation en continu du Plan de Mobilités, la fiche synthèse et tableau de chiffres détaillés régionale et les fiches synthèses départementales.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un avis d'opportunité favorable à cette enquête pour les années de collecte 2023 à 2027 .
